

Investissements

32%

Taux d'investissement
des entreprises non financières
en Wallonie pour l'année 2015

Origine de l'investissement par secteur institutionnel - 2015 (en point de %)

	Bruxelles	Flandre	Wallonie	Belgique
Sociétés non financières	10,3	14,6	16,1	14,2
Sociétés financières	3,1	0,4	0,4	0,9
Administrations publiques	2,8	1,9	3,1	2,3
Ménages	1,4	6,7	6,5	5,7
Institutions sans but lucratif au service des ménages	0,2	0,1	0,1	0,1
Economie totale	17,9	23,6	26,3	23,2

Sources : ICN ; Calculs : IWEPS (février 2018)

Le taux d'investissement des entreprises non financières s'élevait à 32 % en 2015 en Wallonie. Ce taux était inférieur tant à Bruxelles (23 %) qu'en Flandre (24 %). Le taux plus élevé s'explique par le fait que les investissements, selon le SEC 2010, incorporent également les dépenses en recherche et développement qui sont relativement importantes en Wallonie, notamment dans le secteur pharmaceutique, ce qui pousse le taux d'investissement des entreprises non financières situées en Wallonie vers le haut. Pour l'année 2015, c'étaient les investissements dans ce secteur, portés par le rachat d'un brevet par une entreprise du dit-secteur, qui avaient contribué le plus à la croissance des investissements en Wallonie (12,2 points de pourcentage pour une croissance totale de 11,2 %). Ce rachat de brevet explique aussi le taux anormalement élevé dans le Brabant wallon, 64 % alors que pour le reste de la Wallonie, il s'élève à 24 %.

Le tableau ci-dessus nous montre l'origine des investissements (formation brute de capital fixe) par secteur institutionnel, en point de pourcentage, pour chacune des régions et la Belgique. Si le taux d'investissement de l'économie totale (rapportée au PIB) wallon est proche de celui de la Belgique, inférieur à celui rencontré en Flandre et supérieur à celui observé à Bruxelles, le poids des secteurs institutionnels dans cet investissement varie selon les régions.

En Wallonie, la proportion de l'investissement imputable aux entreprises est, exceptionnellement en 2015, semblable à celle observée en Flandre et supérieure à celle de Bruxelles. Les dépenses d'investissements des ménages wallons sont proportionnellement supérieures aux ménages bruxellois mais inférieures, depuis 2014, à la situation rencontrée en Flandre. Le poids du secteur des administrations publiques dans les investissements est aussi plus élevé en Wallonie par rapport à la Belgique mais plus bas qu'à Bruxelles.

Investissements

Formation brute de capital fixe, en euros chaînés - prix de 2010 en indice (2008=100)

	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Bruxelles	80,1	93,2	96,1	99,5	100,6	100,0	94,6	90,2	89,6	88,2	91,3	96,1	100,6
Flandre	79,2	85,6	91,1	92,1	98,6	100,0	92,7	92,8	96,7	97,3	96,0	100,9	100,0
Wallonie	73,9	78,5	84,1	87,0	95,7	100,0	94,0	93,5	100,4	100,4	95,8	103,9	115,1
Union européenne	84,4	86,9	90,0	95,1	100,6	100,0	88,2	88,2	89,9	87,7	86,5	89,1	92,2
Zone euro	86,0	88,1	90,5	95,5	100,3	100,0	89,7	89,5	90,9	87,7	85,5	87,3	90,4
Belgique	86,2	88,4	91,0	96,1	100,7	100,0	88,8	88,5	89,8	86,7	84,6	86,1	88,9
Allemagne	78,1	85,0	90,2	91,9	98,1	100,0	93,4	92,6	96,5	96,7	95,3	100,9	103,6
France	87,3	87,4	88,0	94,6	98,5	100,0	89,9	94,8	101,6	100,9	99,6	103,3	104,9
Pays-Bas	85,1	88,1	90,6	94,0	99,2	100,0	90,9	92,8	94,7	95,0	94,2	94,2	95,2

Sources : ICN; Calculs : IWEPS (février 2018)

En Wallonie, à l'instar des autres régions belges et de l'ensemble de la zone euro, les investissements ont été fortement affectés par la crise financière de l'automne 2008. Alors qu'en 2013, le niveau des investissements avait chuté après la crise de la dette souveraine survenue à cette période, il est reparti à la hausse partout en 2014 et celle-ci s'est poursuivie en 2015 (sauf en Flandre). Après le fort recul de 2013, les investissements wallons ont de nouveau augmenté tant en 2014 que 2015 pour dépasser le niveau de 2008. C'est en Wallonie que les investissements ont crû le plus rapidement entre 2014 et 2015, en raison d'un rachat de brevet comme évoqué par ailleurs. En raison de cette hausse, la Wallonie se retrouvait en 2015 avec un niveau d'investissements largement supérieur à celui observé avant crise. La Flandre et Bruxelles se retrouvaient, en 2015, avec un niveau d'investissements quasi équivalent à celui observé avant la crise, ce qui n'était pas le cas tant dans la zone euro que dans l'Union européenne des 28.

Définitions et sources

Les données utilisées pour cette fiche proviennent des comptes régionaux publiés chaque année en février par l'ICN.

Le taux d'investissements des entreprises non financières est le rapport entre la formation brute de capital fixe et la valeur ajoutée brute au prix de base pour une année donnée. Pour la mesure de l'origine de l'investissement, le taux est cette fois mesuré par rapport au PIB au prix de base.

La mesure de l'évolution du capital fixe s'effectue en euros chaînés et à partir de 2008 pour mieux visualiser les effets de la crise.

Pertinence et limites

La formation brute de capitale fixe en volume (euros chaînés de 2010) est calculée par l'IWEPS en tenant compte des déflateurs nationaux car elle n'existe pas dans la comptabilité régionale officielle.

Pour en savoir plus :

<http://www.iweps.be/publication/rapport-leconomie-wallonne-2017/>

Personne de contact : **Yves Tilman** (y.tilman@iweps.be) / prochaine mise à jour : **mars 2019**